



PRÉFET DE SEINE-ET-MARNE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Bureau des Etrangers et de l'Accueil

DEMANDE DE TITRE DE VOYAGE BIOMETRIQUE AVEC PRISE D'EMPRESINTES

- REFUGIE
- APATRIDE
- PLACE SOUS PROTECTION SUBSIDIAIRE

N° carte de séjour : Date de fin de validité :

Nom de naissance : Nom de l'époux :

Prénoms :

Date de naissance : **Lieu :**

Nationalité : Pays :

(exemple : GUINEE CONAKRY, GUINEE BISSAO – CONGO RDC, CONGO KINSHASA – YEMEN SUD, YEMEN
NORD.....)

Domicile :

.....

Téléphone portable :..... (*obligatoire*)

Adresse mail :..... (*obligatoire*)

Taille :..... **Couleur des yeux :**.....(*obligatoire*)

S'il s'agit d'un enfant mineur, veuillez préciser qui est le représentant légal :

Nom : Prénom : Qualité : père

Mère

Tuteur

Fait à Le

Signature

L'article 154 du Code Pénal sanctionne d'une peine d'emprisonnement et d'amende, toute personne ayant fait de fausses déclarations ou fourni de faux renseignements en vue d'obtenir indûment la délivrance par une administration publique d'un document constatant un droit, une identité, une qualité ou accordant une autorisation. La loi 78.17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique et aux libertés s'applique aux réponses faites à ce document. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour les données concernant le demandeur auprès de la Préfecture de sa résidence.

LISTE DES PIÈCES À FOURNIR

Usager majeur :

- Copie du titre de séjour (recto et verso) en cours de validité, comportant l'adresse du domicile actuel et l'état civil validé par l'OFPRA, accompagné du récépissé de renouvellement ou de modification (changement d'adresse, d'état civil...)
- Acte de naissance délivré par l'OFPRA de moins de 3 mois,
- 2 photos d'identité récentes, identiques et aux normes en vigueur,
- 1 enveloppe timbrée (au tarif en vigueur) à vos nom et adresse
- Justificatif de domicile de moins de trois mois (quittance, loyer, téléphone fixe, facture eau, EDF...).
- *(en cas d'hébergement : attestation d'hébergement établie à votre attention, copie recto et verso de la pièce d'identité de l'hébergeant et copie d'un justificatif de domicile de l'hébergeant de moins de trois mois (quittance, loyer, téléphone fixe ainsi que la copie des 2 pages de votre attestation de la sécurité sociale de moins de trois mois à la bonne adresse)*
- l'ancien titre de voyage pour réfugié (en original) en cas de renouvellement
- 1 timbre fiscal de 45 euros pour les réfugiés (TVR) ou apatride (avec carte de résident de 10 ans)
- **pour les ressortissants placés sous protection subsidiaire (TIV) ou apatride :**
- avec titre de séjour d'un an = 15€ de timbres fiscaux > le titre de voyage aura une durée de 1 an
- *avec titre de séjour d'un an de 4 ans = 40€ de timbres fiscaux => le titre de voyage aura une durée de 4 ans*

> avec titre de séjour d'un an de 10 ans = 45€ de timbres fiscaux => le titre de voyage aura une durée de 5 ans

Usager mineur :

- Certificat Administratif de l'OFPRA de moins 1 an (obligatoire)
- Acte de naissance délivré par l'OFPRA si l'enfant est né à l'étranger
- Copie intégrale de l'acte de naissance de l'enfant, si l'enfant est né en France
- Document de Circulation pour Enfant Mineur (DCEM) si l'enfant en possède un
- Copie des titres de voyage des parents si réfugiés
- Si l'un des parents n'est pas réfugié : copie du passeport
- Copie des titres de séjour (recto et verso) ou récépissé en cours de validité des 2 parents ou représentants légaux
- Justificatifs de présence sur le territoire (carnet de santé, certificat de scolarité...)
- 2 photos d'identité récentes, identiques et aux normes en vigueur
- Justificatif de domicile de moins de trois mois
- 1 enveloppe timbrée (au tarif en vigueur) à aux nom et adresse des parents
- 1 timbre fiscal de 45 € pour les réfugiés (TVR)
- 1 timbre fiscal de 15 euros pour les ressortissants placés sous protection subsidiaire (TIV)

Prise de rendez-vous sur le site de la Préfecture de Seine-et-Marne : www.seine-et-marne.gouv.fr, rubrique "Prendre un rendez-vous" « demande de titre de voyage »